



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 29/11/2023

22 NOVEMBRE 2023

ID : 038-213803992-20231122-2023_78-DE



L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de St JEAN DE BOURNAY, dûment convoqué le 14 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de Saint Jean de Bournay, sous la présidence de M. le Maire de St Jean de Bournay.

La séance est ouverte en présence de :

18 conseillers présents : M. Franck POURRAT - M. Michel REVELIN - M. Yves ROUVIERE - Mme Christine MATRAT- François DOUHERET- Mme Annie FRIZON - Mme Claire NEURY- Mme Josiane GERIN- M. Philippe PIERRE - Mme Magali DELMONT- Sandrine MOREL- Mme Laurence LUINO - M. Éric FRAYSSINET- Mme Marie José RUBIRA- Marc BENATRU - M. Daniel CHEMINEL- Mme Jacqueline GERBOULLET- Mme Régine BROIZAT

8 Conseillers excusés : Mme Nathalie PELLER, M. Bernard VERNAY (procuration à M. REVELIN) M. Olivier ZANCA (procuration à Mme LUINO) M. Damien GINESTE (procuration à Mme MATRAT) Mme Béatrice DUREPAIRE (procuration à Mme GERIN) Mme Emilie LEVIEUX (procuration M. Franck POURRAT), M. Mickael FAVRO, Mme Isabelle DELAGE

1 conseiller absent : Stéphane CAPOURET

Secrétaire de séance : Mme Régine BROIZAT

2023/78 Fixation des tarifs de locations des salles communales

Vu l'avis favorable de la Commission Sports, Associations et Festivités du 17 octobre 2022,

Monsieur le Maire propose que les tarifs restent inchangés pour l'année 2024 ;

Il est proposé pour les années à venir, que si les tarifs restent inchangés, ces montants seront ceux validés dans le tableau ci -joint, jusqu'à une nouvelle délibération soit prise et modifie celui-ci

Le tableau des tarifs de locations des salles communales suivants :

EQUIPEMENTS CONCERNES	TARIFS 2024 et pour les années à venir	
	Habitants St Jeannais	Hors St Jean
MAISON DES ASSOCIATIONS SALLES N° 1, 3 et ANNEXE CLAIRE DELAGE		
* 1/2 journée	85.00 €	100.00 €
* journée	155.00 €	190.00 €
* 2 jours	235.00 €	270.00 €
* caution	1000.00 €	1000.00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS SALLES N° 12 – 13 – 14 et 15		
* 1/2 journée	55.00 €	70.00 €
* journée	100.00 €	100.00 €
SALLE DES IFS		
* 1/2 journée	150.00 €	200.00 €
* journée	280.00 €	450.00 €
* 2 jours	450.00 €	600.00 €
* caution	1000.00 €	1000.00 €
SALLE CLAIRE DELAGE		
* journée	500.00 €	800.00 €
* 2 jours	800.00 €	1200.00 €
* caution	1000.00 €	1000.00 €
ESPACE JACQUES BERTHIER		
* 1/2 journée	220.00 €	300.00 €
* journée	400.00 €	500.00 €
* 2 jours	600.00 €	800.00 €
* caution	1000.00 €	1000.00 €
ESPACE JEAN DREVON		
* mise à disposition		
* caution		250.00 €
CINEMA LE ST JEAN		
* par demi-journée ou soirée	280.00 €	300.00 €
* caution	700.00 €	700.00 €
PRÊT DE MATERIEL (Réservé aux associations)		
* caution		250.00 €

Pour toutes locations récurrentes au mois, le tarif qui s'applique est le tarif *2

Auteur de l'acte : le Maire, Franck POURRAT

Délibération rendue exécutoire par dépôt en Sous-Préfecture le 23/11/ 2023

Affichage et publication électronique le 29/11/2023

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 29/11/2023

ID : 038-213803992-20231122-2023_78-DE



Le conseil Municipal délibère pour :

- **APPROUVER** le tableau des tarifs de locations des salles communales 2024 et pour les années à venir tels que présentés ci-dessus
- **AUTORISER** M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet

VOTE

Pour : Unanimité

Contre :0

Abstention :0

Certifiée conforme

Le Maire

Franck POURRAT

